

Conditions Générales de Vente du site www.permis-bateau-enligne.com

Le présent site est la propriété de Monsieur Paul BOULLOSA, responsable du Centre de Formation Nautique Vannetais.

En vous inscrivant sur ce site, vous acceptez les présentes conditions générales de vente et vous vous engagez à les respecter. Nous vous invitons à les lire attentivement.

Inscription

Chaque inscription est nominative et ne peut être transmissible.

Objet du site

Le permis bateau en ligne est un système d'enseignement à distance. A compter de la date d'ouverture du compte, liée au paiement, le candidat inscrit sur le site www.permis-bateau-enligne.com aura un accès illimité aux cours et aux tests, durant six mois, pour la formation théorique au permis plaisance (permis mer option côtière ou permis option eaux intérieures). Dès l'obtention de l'examen théorique, l'accès aux cours et aux tests sera fermé.

Le candidat suivra également une formation pratique (hormis si le candidat est déjà titulaire d'un permis bateau). Le temps minimum obligatoire pour la formation pratique est de trois heures trente dont deux heures de conduite. Cependant la durée de la formation du candidat est fonction du temps nécessaire pour l'apprentissage des manœuvres et pour la connaissance de la réglementation relative à la conduite des navires de plaisance à moteur. La validation des connaissances pratiques sera faite par le formateur. La partie pratique ne pourra être validée par le formateur qu'après la réussite à l'épreuve théorique organisée par l'administration.

Mise à jour du site

Le site est régulièrement mis à jour et évolue en fonction des réglementations.

Copyright © Permis bateau en ligne - Paul BOULLOSA

Tous droits réservés pour tous pays, pour tous les textes ainsi que pour toutes les illustrations, photographies et documents présentés sur ce site. Aux termes des articles L 111-1 et L112-1 du code de Propriété Intellectuelle, les textes, illustrations, photos et documents sont la propriété exclusive de Paul BOULLOSA.

Toute reproduction, diffusion publique, usage commercial sont par conséquent interdits sans autorisation expresse du titulaire des droits.